

JOURNÉES NATIONALES DE LA MACULA

23/28 NOV. 2020

***Vous avez une
maladie de la
macula ?***

DMLA

Maculopathie diabétique
Maculopathie myopique

**LA COVID-19 N'EMPÊCHE PAS
LES MALADIES DE LA MACULA
D'ÉVOLUER. CONTINUEZ
À VOUS FAIRE SUIVRE.**

Si vous êtes atteint d'une maculopathie chronique, vous devez impérativement vous faire suivre régulièrement et poursuivre vos traitements pour préserver votre vision. Depuis le mois de mars 2020, les services hospitaliers d'ophtalmologie et les cabinets de ville se sont mobilisés pour assurer le suivi des patients en toute sécurité.

EN PARTENARIAT AVEC



ORGANISATION



www.institut-iemp.com